
ICANN76 | Forum de la communauté – Séance conjointe : ALAC et GAC
Mardi 14 mars 2023 – 9h00 à 10h00 CUN

GULTEN TEPE :

Bienvenue à la séance du GAC avec l'ALAC de l'ICANN76 ce mardi 14 mars à 9 h heure locale. Étant donné que ce sont des séances publiques, des membres de la communauté de l'ICANN peuvent être présents. Nous demandons aux membres du GAC, de la part des autorités et du personnel, d'indiquer leur nom complet pour faire l'appel.

Pour garantir la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de mettre votre nom complet au début de la séance. Si vous voulez poser une question ou faire un commentaire, écrivez-le dans le chat en commençant et en finissant par « Question » ou « Comment » en anglais, comme indiqué dans le chat. La fonction est en bas de Zoom.

Cette séance inclut l'interprétation des langues des Nations Unies plus le portugais. Les participants peuvent choisir la langue dans laquelle ils souhaitent parler en cliquant sur la barre de Zoom.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main et lorsque vous serez appelé par votre nom, activez le micro et prenez la parole. Veuillez dire votre nom et la langue dans laquelle vous allez parler au cas où ce ne serait pas l'anglais. Parlez clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation correcte. Assurez-vous de mettre sur muet le reste des dispositifs pendant que vous parlez.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Enfin, cette séance, comme le reste des activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requise par l'ICANN. Au cas où il y aurait des interruptions, l'équipe technique mettra en muet tous les participants. La séance sera enregistrée et tous les documents seront disponibles dans la page de la réunion ICANN76.

Cela dit, je passe la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, Gulten.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous ceux qui sont ici présents et à ceux qui sont à distance. C'est une réunion bilatérale entre le GAC et l'ALAC. Nous souhaitons la bienvenue aux membres de l'ALAC qui se trouvent dans la salle et une bienvenue spéciale à Jonathan Zuck. C'est la première réunion que nous avons où il occupe ce nouveau poste de président de l'ALAC.

Le GAC et l'ALAC se réunissent d'habitude pendant les réunions publiques de l'ICANN pour parler de questions de politiques d'intérêt commun qui ont trait aux utilisateurs finaux et aux gouvernements. Ceci nous permet de coordonner. Dans le passé, cela a donné lieu à des déclarations conjointes sur des questions de politique et des questions opérationnelles. Je voulais remercier Joanna, l'agente de liaison auprès du GAC, et Nigel Hickson, le représentant du Royaume-Uni, à savoir notre point de contact avec l'ALAC jusqu'à ce qu'il y aura un membre du GAC qui se présente comme volontaire pour jouer le rôle d'agent de liaison.

Nous allons afficher sur l'écran l'ordre du jour. Mais en premier lieu, je vais passer la parole à Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Je crois que dans les prochaines années, nous allons dire « On se rappelle toujours de Cancún ».

Je tiens à remercier le service de Manal comme présidente du GAC, un service de six ans. Son travail est vraiment fantastique, merveilleux. Merci beaucoup de la communauté At-Large de votre travail.

Nous sommes contents de travailler avec Nigel et c'est un grand travail à faire. Merci à tous d'être ici.

C'est un format assez bizarre pour une réunion bilatérale parce qu'on a un podium comme celui-ci. Mais bon, je crois que nous pourrions mener un bon dialogue. Ce sera très productif pour la communauté de l'ALAC. Le fait de travailler ensemble nous permet de partager notre travail. Nous utilisons tous l'Internet tous les jours. Nous avons besoin d'un Internet juste et prévisible pour tous les utilisateurs de l'Internet. Nous apprécions beaucoup cette collaboration.

Cela dit, je passe la parole à Manal pour commencer la réunion d'aujourd'hui.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Parfait. Maintenant, je vais passer la parole à Joanna. Joanna, voulez-vous commencer ? Merci beaucoup de votre travail.

JOANNA KULESZA :

Je veux rejoindre Jonathan pour présenter mes remerciements à titre personnel pour votre travail, pour votre soutien et nous espérons pouvoir continuer à travailler avec vous lorsque vous ne serez plus présidente.

C'est toujours un défi d'identifier les questions sur lesquelles nous allons parler dans cette réunion. Pour cette réunion, nous avons identifié trois questions et nous demandons aux leaders de chacun de ces sujets de faire une courte déclaration au nom de chacune des unités constitutives pour pouvoir en parler un peu. Nous voulons vous dire que ceci a pour but de refléter les conversations que l'on mène.

Les sujets que l'on a choisis incluent la déclaration conjointe GAC-ALAC de 2017 qui s'appelle « Permettre une participation inclusive et participative au sein de l'ICANN ». Alan Greenberg va nous parler au nom d'At-Large et Jorge Cancio qui participe à distance va nous parler au nom du GAC. Très brièvement, ils vont nous donner les antécédents de ce document et ils vont parler des démarches proposées pour l'avenir et de la manière de continuer de l'avant.

Le deuxième thème à aborder, c'est un thème assez populaire pendant cette réunion parce que ceci a résulté d'une séance plénière ; nous parlerons de la manière de promouvoir le modèle des parties prenantes. On va parler de ce modèle du point de vue individuel. Nous essayons de voir les utilisateurs finaux à titre individuel compte tenu de leurs attentes et nous voulons voir comment les gouvernements peuvent aussi identifier les attentes des citoyens. Voilà pourquoi pour les deux unités constitutives, c'est très important de tenir compte de ce problème du modèle multipartite. L'idée est de travailler entre les deux

unités constitutives et d'aborder la question de la collaboration. Nigel va nous parler de la part du GAC et Marita Moll du côté de l'ALAC.

Par la suite, nous parlerons du DNS. Je sais qu'au GAC, vous avez déjà parlé de l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons eu Hadia Elminiawi et Laureen Kapin va aussi nous donner un aperçu très bref de l'utilisation malveillante du DNS du point de vue du GAC.

Il y aura aussi une période de questions et réponses où nous pourrons peut-être échanger des idées. Nous vous prions de prendre note de vos questions et si on a le temps à la fin de la réunion, on traitera les questions et réponses. Par la suite, on fera un résumé de la réunion.

Maintenant, je passe la parole à Alan Greenberg qui va nous parler de la déclaration conjointe entre le GAC et l'ALAC de 2017.

ALAN GREENBERG :

Diapo suivante, s'il vous plaît. Ceci est intéressant parce que Manal partira, mais c'est la dernière réunion du président précédent, Thomas Schneider, je ne sais pas si vous venez de lui. Il s'agit d'un projet clé pour Thomas. Il y avait une grande rotation de représentants au sein du GAC. Il y avait des gens qui avaient des difficultés pour trouver les documents, des choses simples. Si l'on veut être un membre efficace de l'At-Large ou de l'ALAC, il faut gérer tout cela.

Nous avons préparé cette déclaration qui demandait notamment des modifications simples pour que tout devienne plus efficace. L'annonce de l'ITI a été la réponse formelle de l'ICANN donnée au document, mais on s'est rendu compte qu'il fallait quelque chose de plus rapide.

On avait deux recommandations simples. Là, on a fait une erreur parce qu'on appelait cela « Système de gestion de documents » et ce n'est pas le nom approprié. Nous voulions un accès rapide et facile aux documents, parce que bien des fois, lorsqu'on cherche un document, on cherche la version préliminaire, mais pas la version finale ou vice versa. On voulait quelque chose de simple, mettre une date au document, un nom, un numéro pour l'identifier et aussi donner la possibilité aux gens de poser des questions.

Deuxièmement, l'idée était de pouvoir comprendre ces documents pour les personnes n'ayant pas participé beaucoup ou celles ayant participé depuis très longtemps à l'ICANN. On voulait éviter les mots difficiles et les acronymes pour que tout le monde puisse comprendre le texte d'une manière un peu plus facile et que tout soit bien compris pour les commentaires publics. Je crois que c'est la deuxième ou la troisième fois que l'ICANN nous dit : « Regardez ce que l'on a fait. » La première fois, on a eu beaucoup de pression, je dirais.

L'avis avait besoin d'avoir des précisions. On ne voulait pas beaucoup de travail, mais quelque chose de simple qui nous facilite un peu la vie. Les fonctions décrites pour l'ITI, je crois que c'est une initiative de quelque chose et cela avait trait à l'organisation de tous les documents de l'ICANN.

Franchement, les documents sont bien, mais ce n'est pas une solution à nos problèmes à vrai dire. C'est facile d'identifier les documents, mais ils sont difficiles à comprendre. C'est mon point de vue personnel, ce n'est pas une position formelle de l'ALAC mais ma réponse générale. Et non, cela ne sert pas et si vous n'allez pas le faire, dites-le de bonne foi

parce que nous voulons l'entendre. Mais dites-nous franchement ce que vous pensez faire parce que comme cela, on ne trouve pas de solution au problème.

Maintenant, je cède la parole à Manal.

JOANNA KULESZA :: Merci.

GULTEN TEPE : Je voulais vous dire que dans le chat, nous avons une main levée, la main de l'Iran.

JOANNA KULESZA : Je ne sais pas si nous pouvons prendre cette intervention à la fin, pendant les questions et réponses, ou pas. Allez-y, l'Iran.

IRAN : Merci Jonathan de votre présidence. Je sais que vous avez travaillé très activement.

Je suggère qu'à la fin de chaque présentation, on laisse un temps pour l'échange d'idées parce que sinon, on ne sait pas quelle est la question dont nous allons parler.

Si la présentation d'Alan est finie, j'ai deux ou trois suggestions à faire.

JOANNA KULESZA : Manal... Très bien, nous pouvons continuer avec la suggestion.

IRAN :

Ayant de l'expérience dans d'autres organisations internationales, pour accéder facilement aux documents comme Alan l'a bien dit, nous avons besoin d'autres mots que l'on peut dénommer mots-clés. Les mots-clés sont ceux qui permettent aux gens d'accéder facilement aux documents.

Deuxièmement, et d'après mon expérience après des années de participation, il est toujours difficile de lire les documents parce qu'il y a beaucoup d'acronymes et c'est vraiment compliqué. Lorsque l'on regarde les décisions du Conseil d'Administration, tous les termes sont expliqués. Alors pourquoi on ne peut pas les écrire au complet ? J'ai deux pages de sigles que j'ai préparées moi-même parce que lorsque l'on parle, je dois savoir de quoi on parle. Pour moi, c'est très difficile de lire cela parce qu'il y a un grand nombre d'acronymes et c'est quelque chose à corriger.

Je crois que pour tous, ce serait bien d'avoir un résumé, même si on peut lire le document complet. Si on change quelque chose ou on fait une révision, dans d'autres révisions, on met le résumé de la révision pour que tout le monde sache de quoi s'agit justement la révision ; c'est ce que je propose. Vous pouvez l'accepter ou pas. Merci beaucoup.

JOANNA KULESZA :

Merci de votre collaboration.

Maintenant, je vais passer la parole à Jorge qui sera avec nous à distance. Merci beaucoup d'être ici, Jorge. Je ferai remarquer aussi la

différence du décalage horaire. Je vous demande de nous présenter quelques points brefs sur le document du GAC.

JORGE CANCIO :

Je m'appelle Jorge Cancio. J'espère que vous m'entendez bien. Je fais partie du gouvernement suisse. Je suis le représentant du gouvernement suisse auprès du GAC. Vers 2017, j'ai probablement passé un certain temps avec Thomas, notre président. Nous avons certains commentaires de notre point. C'est juste pour vous présenter un peu de contexte.

Les documents de l'ICANN ont toujours été des documents difficiles à comprendre, en particulier pour les nouveaux venus. C'est une sorte de tradition que de ne pas les comprendre. Mais derrière cette responsabilité que l'ICANN est censée avoir et le travail fait entre 2014 ou 2016, d'une manière générale, il s'agissait de thèmes difficiles concernant la gouvernance de l'ICANN et la manière dont cela pouvait être harmonisé avec les lois californiennes où se trouve le siège de l'ICANN. On voyait comment on pouvait expliquer à la communauté en un langage simple, avec des images, des photos ou d'autres moyens pour que les gens puissent vraiment participer à ces discussions.

C'était un thème que Thomas avait présenté à l'époque en 2017 et je crois que c'était l'une des raisons qui a donné lieu à cette déclaration bilatérale avec l'ALAC. Si nous considérons le communiqué d'Abu Dhabi de 2017, il y avait une déclaration bilatérale conjointe où l'on présentait un avis par consensus au Conseil d'Administration. L'idée est que l'ICANN peut évidemment élaborer des documents qui sont

compréhensibles, qui présentent un résumé et qui puissent être vraiment identifiés.

Mais à vrai dire, l'expérience que nous avons eue au cours des cinq ou six dernières années, c'est que ce progrès a été limité. Il est vrai que ce système d'information de l'ITI s'est développé de l'innovation technologique en matière d'identificateurs. Mais on a plutôt la sensation que c'est une gestion à long terme. Si nous regardons bon nombre de documents importants de l'ICANN, par exemple l'évaluation de la conception opérationnelle pour les procédures pour des séries ultérieures, que ce soit vraiment un document préliminaire ou une révision de ce document préliminaire, le lieu où l'on mentionne le type de document n'est pas facile à trouver. Nous continuons encore à demander ce que nous demandions il y a cinq ans.

Il y a un autre point, à savoir le résumé. Comme Alan l'a dit, cela ne peut pas être fait pour les personnes qui ont passé plus de 10 ans à l'ICANN, mais ce doit être facilement lisible pour la communauté dans son ensemble. Si l'on tient compte du document d'évaluation opérationnelle, il s'agit d'un document qui a plus de 400 pages et le résumé, dans mon pays, il ne porte normalement que sur une ou deux pages, pas plus. Je me rappelle que Winston Churchill avait dit que tout document qui aurait plus d'une demi-page, c'est un gaspillage de temps et c'est un mauvais résumé. Je vous dis respectueusement que le résumé de 12 pages est trop long. Je pense que c'est très difficile à comprendre. Je crois qu'il y a du travail à faire à cet égard.

Si nous voyons ce qui se passait en 2019 lorsque le Conseil d'Administration a répondu à l'avis du GAC, le Conseil a dit quelque

chose de la sorte : « Oui, nous faisons ceci et cela et nous faisons des choses par rapport à l'ITI et d'autres affaires. » Mais sa réponse à l'avis du GAC était un texte que je vais coller-copier sur le chat qui pourrait avoir l'air un peu bizarre dans le chat, mais qui dit que le Conseil d'Administration va continuer à demander à l'organisation de l'ICANN à présenter des documents pour que les parties prenantes puissent participer de manière plus large, etc. Je crois que le moment est venu de demander au Conseil d'Administration où ils en sont parce que comme Alan l'a dit, il semble bien qu'il y ait une brèche entre les attentes et ce dont nous disposons à l'heure actuelle. L'objectif est d'encourager une participation significative et inclusive.

Tripti Sinha, la nouvelle présidente du Conseil d'Administration, a dit que la légitimité et la participation ascendante sont au cœur de la communauté de l'ICANN. Je crois que le moment est venu de remettre cette question sur la table. Merci.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup, Jorge. Faites-moi savoir si c'est une question d'intérêt. Nous allons vous remercier de nous présenter vos contributions. Nous avons des groupes réduits concernant les SubPro et l'ITI. Si ce sont des thèmes importants pour vous, nous allons y travailler pendant la période intersession.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Joanna et merci Alan et Jorge d'avoir fait un suivi par rapport à cette déclaration qui date déjà d'il y a longtemps. Je crois que nos collègues sont dans la meilleure position pour vérifier si le

fonctionnement du système en cours est bon pour donner leurs commentaires parce que nous avons beaucoup de nouveaux membres au sein du GAC. Il faut voir comment cela peut être plus lisible, plus convivial pour les nouveaux membres et pour le système. Je crois que nous pouvons peaufiner cela et inclure les commentaires nécessaires.

Merci beaucoup, Joanna. Je vous cède la parole.

JOANNA KULESZA : Je ne vois pas de commentaire immédiat. Mais il est noté que c'est un thème qui suscite l'attention dans les deux côtés.

NICOLAS CABALLERO : Si l'on tient compte du fait que nous sommes en Amérique latine et au Mexique, j'ai tendance à parler plus lentement en espagnol. Je vais faire mon commentaire en espagnol, si cela ne vous dérange pas.

Ce que je voulais dire, c'était que je ne pourrais pas exprimer un accord plus fort que celui que je viens d'exprimer par rapport à ce que notre collègue Jorge Cancio et notre collègue de l'Iran ont mentionné. Je me souviens parfaitement bien de l'époque où Thomas était le président du GAC, comme Jorge l'a dit. Et le point principal que je veux soulever ici pour les collègues de la région de l'Amérique latine, c'est qu'il s'agit d'un outil extrêmement important pour nous tous, non seulement parce qu'il y a un renouvellement générationnel de l'équipe, surtout des représentants du GAC de l'Amérique latine. Cet outil est extrêmement utile, même pour des gens qui depuis plus de 10 ans comme c'est mon cas... J'ai été au sein du groupe pendant plus de 10

ans. Au bout de cinq ans, je suis revenu au GAC et à mon grand étonnement, j'ai appelé cela « l'affaire des acronymes ». Quand je suis revenu, il y avait de nouveaux acronymes qu'il fallait apprendre après tout ce temps-là.

C'était juste pour donner mon soutien à l'initiative, à ce que Jorge Cancio a proposé et les détails que notre collègue de l'Iran a suggéré de considérer. Ce sera un outil très important pour tous les collègues du GAC. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup.

JOANNA KULESZA : Merci beaucoup.

Je vois une autre main levée. Je vais commencer par Manal et ensuite Jonathan.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je vois qu'il y a deux mains sur le chat, le Brésil et le Royaume-Uni.

JOANNA KULESZA : Jonathan, voulez-vous parler ?

JONATHAN ZUCK : Je considère que cette situation est malheureuse parce qu'avant que je ne sois au sein de la communauté de l'ICANN, j'étais dans la

communauté At-Large. Au fur et à mesure que l'innovation technologique en matière d'identificateurs se déroulait, j'ai vu que ce n'est pas parvenu aux équipes du Conseil d'Administration ; il y aurait eu de bonnes recommandations. Mais nous pouvons traiter cela en tant que recommandations pour le système et ne pas considérer cela comme une manière d'arrêter ce travail, parce qu'on a beaucoup travaillé pour l'ITI. On peut en parler à Sally Cohen pour voir comment on peut ajouter ces questions.

Il y a des choses qui ne se rapportent pas à la technologie mais aux meilleures pratiques. Le fait d'avoir un résumé compréhensible ne se rapporte pas la technologie mais plutôt au fait que les équipes de travail sont dirigées pour qu'elles produisent cette partie du document et il faut suggérer au personnel de faire cet exercice séparément. On pourrait dire par exemple que dorénavant, ces documents pourraient être rédigés de la façon suivante pour que l'on ait un résumé compréhensible. Ce sont des recommandations pour l'ITI et des recommandations pour la communauté. Je crois que nous devons y réfléchir dans le contexte de l'ITI. Même si cela apparaît lentement, c'est une fonction qui est vraiment extraordinaire.

JOANNA KULESZA :

Nous avons une limite de temps, mais je crois que je vais céder la parole au Royaume-Uni et puis au Brésil.

ROYAUME-UNI :

Merci beaucoup d'avoir soulevé cette question.

Il y a eu un travail important qui a été fait. Nous voulons avoir une participation significative et inclusive. Mais comme cela a été déjà dit, nous devons améliorer la participation d'une manière judicieuse. Il faut inclure une participation diversifiée selon les différents points géographiques et les différents antécédents, comment faire par exemple pour que les commentaires publics soient plus accessibles avec des notes d'accompagnement qui soient compréhensibles pour pouvoir encourager une participation significative. Merci beaucoup.

JOANNA KULESZA :

Le Brésil.

BRÉSIL :

Ces thèmes-là sont importants parce qu'ils concernent la légitimité et la fonction générale de la transparence de l'ICANN et du GAC.

Pour ce qui est des résumés, Jorge a mentionné en ce sens qu'il y avait une citation de Churchill sur un texte qui était un peu trop long. Parfois, nos collègues ont beaucoup de travail à faire pour trouver les antécédents d'un point et présenter ce qui se passait et parfois, les gens s'égarent dans ces discussions techniques. C'est pourquoi je crois qu'il faut considérer la manière de trouver différents niveaux d'information du processus et les antécédents s'il le fallait. Mais aux fins de la discussion, non seulement pour le public, mais pour le représentant du GAC, ce serait très bien d'avoir un document d'une page, un résumé qui montre qu'il y a un processus en cours et qui montre que nous avons tel ou tel document principal du thème qui est discuté à un moment déterminé.

Je crois que c'est un thème important. Merci d'avoir soulevé la question. C'est quelque chose que nous devons analyser soigneusement. Merci beaucoup.

JOANNA KULESZA :

Il y a une autre main levée, mais nous voulons vous faire remarquer que nous avons parlé des programmes de renforcement des compétences et cela concerne la facilitation et l'encouragement à la participation.

Je vois une autre main dans la salle, je donne la parole à Alan et à vous, Monsieur, et nous allons clore la discussion sur ce thème. Nous avons besoin de travailler pendant la période intersession pour ceci.

ALAN GREENBERG :

J'ai un commentaire bref sur l'un des commentaires qui ont été faits.

Bon nombre des autres points qui ont été mentionnés comme des points nécessaires se trouvent dans le document original. J'ai présenté un résumé très bref.

Le point 2 est en rapport avec le fait que cela devrait faire partie de l'ITI. Les gens de l'ITI connaissent ces déclarations parce que c'est eux qui nous ont apporté des réponses. En ce moment, il y a une bonne partie de nos documents qui ne se trouvent pas sur le Web, mais sur le wiki. Tous les documents sont sur le wiki. Et le wiki ne fera pas partie de l'ITI, d'après ce que l'on m'a dit. Je crois qu'il y a des obstacles que nous devons surmonter.

JOANNA KULESZA : L'Indonésie a la parole.

INDONÉSIE : Je voudrais ajouter quelques points.

Les humains ont besoin d'étudier mais aussi de découvrir ce qu'il y a derrière chaque acronyme. Je veux être honnête, je dois utiliser la recherche de Google pour trouver les documents de l'ICANN et bien des fois, ceci me fait honte. Comment est-il possible qu'un membre du GAC ne puisse pas identifier les documents ? J'espère être le seul à avoir ce problème. Mais j'utilise le moteur de recherche de Google pour les documents, non seulement les documents du GAC d'ailleurs, tous les documents de l'ICANN. Je crois que ce serait mieux si je pouvais aller directement sur le site du GAC et trouver tout ce que je cherchais et ne pas utiliser le moteur de recherche de Google.

JOANNA KULESZA : Nous avons identifié un enjeu intercommunautaire auquel faire face.

Cela dit, je vais demander à nos orateurs de tenir compte du temps disponible. Nous allons passer au point suivant.

La gouvernance de l'Internet était une composante du travail intercommunautaire. Nigel a travaillé pendant longtemps avec Olivier Crépin-Leblond. En ce ayant trait au groupe de travail de la gouvernance de l'Internet, je crois qu'il est important de lui donner la parole pour qu'il démarre cette discussion de promotion du modèle multipartite. C'est une introduction à la séance plénière et c'est une suggestion du GAC. Et l'ALAC a reçu aussi cette suggestion avec plaisir.

NIGEL HICKSON :

Merci beaucoup. Je serai bref.

Trois points. Premièrement, c'est bien d'être un agent de liaison temporaire parce qu'il y a eu beaucoup de questions qui sont apparues pendant ce temps, mais c'est toujours un plaisir de travailler avec l'ALAC.

Deuxièmement, même quand je faisais partie du personnel de l'ICANN, on utilisait Google pour trouver les documents. N'en ayez pas honte.

Troisièmement, je m'excuse de ce que j'ai sur la tête parce que j'ai eu un petit accident aujourd'hui.

Dans les prochaines 10 minutes, Marita et moi essaierons de décrire brièvement ce qui va se passer dans la séance plénière de demain et pourquoi cela a été proposé. Je crois qu'un bon point de référence, c'est le discours de Tripti, la présidente du Conseil d'Administration de l'ICANN. Je crois que son discours a été très inspirant, avec beaucoup de contenu. Elle a placé l'ICANN au sein du paysage global de l'Internet, ce que l'on peut appeler le paysage social, économique et politique de l'Internet.

L'ICANN est une partie critique de la communauté technique. Et bien sûr, on a des choses à dire avec la transition de l'IANA et d'autres questions que l'on a abordées avec succès. On parle aussi du travail important que l'on a fait sur les noms de domaine. On peut parler de l'UIT, des Nations Unies, du processus SMSI+20 dans le sommet ; tout cela définit les différents rôles et responsabilités des différentes parties

prenantes, tous ceux qui participent au forum de gouvernance des Nations Unies.

Dans la séance de mercredi, nous voulons souligner l'importance du SMSI+20. Cela ne veut pas dire que l'ICANN va négocier, mais on fait partie de la question. Comme partie prenante, on peut tous participer à ces consultations qu'il y aura et il y aura de multiples occasions de le faire. Les Nations Unies le font à l'échelle internationale et nous, on fait partie de ce processus.

Je vais m'arrêter là et j'espère que vous viendrez mercredi, c'est-à-dire demain, pour participer à cette discussion. Merci.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup. Avez-vous des commentaires immédiats ? L'Iran.

IRAN :

S'il vous plaît, prenez note de ce qui suit.

Le modèle multipartite est quelque chose qui, à l'heure actuelle... Il y a des gens qui ont travaillé de facto, cela veut dire qui ne l'ont pas rejeté, mais qui ne l'ont pas accepté encore. C'est une chose à dire. Depuis 2005, il y a de longues années qui se sont écoulées lorsque l'Europe a élu l'IGF pour résoudre le problème de la gouvernance de l'Internet et on n'a rien résolu jusqu'à présent. On se réunit, c'est bien, on parle les uns les autres, c'est bien, on fait des ateliers, c'est bien. Des fois, il y a des idées qui apparaissent, mais le résultat n'est pas tangible. Lorsque le DNS des utilisateurs est bloqué, ceci va contre l'universalité et l'inclusion. Je crois vraiment qu'il y a certains points à aborder.

Nigel, je crois que l'ICANN ne peut pas le faire parce qu'on a besoin de tous ceux qui sont impliqués. Ce n'est pas tout à fait les Nations Unies, pas tout à fait la communauté de l'ICANN ; c'est une approche commune pour voir, sans rentrer dans le détail du modèle multipartite, comment résoudre un problème qui se présente. C'est quelque chose que tout le monde sait. L'approche de mes collègues, c'est que si le DNS est bloqué pour un problème quelconque, c'est vraiment la catastrophe. Ce n'est pas l'objectif de l'universalité et de l'inclusion. On dit que l'on veut se connecter ou se déconnecter, mais on ne peut pas être déconnecté. Je crois que là, il y a une contradiction et je regrette énormément d'avoir à le mentionner.

Nigel, je crois qu'il faut faire quelque chose à cet égard. Et ce n'est pas quelque chose ayant seulement trait à l'ICANN, c'est une question collective.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup l'Iran de cet échange.

Je vois que le Brésil a levé la main et il y a une main de l'ALAC.

BRÉSIL :

Je m'excuse de prendre la parole, mais je crois que la question est importante. Merci Nigel de l'avoir mentionnée. C'est une étape trop précoce pour le processus de révision du SMSI+20. Et comme Nigel l'a dit, il faut parler de ce combat numérique global qui ne fait que commencer.

Je crois ne pas bien comprendre comment cette discussion est encadrée, parce qu'on parle du modèle multipartite, mais je ne sais pas s'il y a un modèle multipartite. Il y en a un qui est celui de l'ICANN et après, on a des instances de participation des parties concernées, des parties prenantes. Je crois qu'il faut considérer cela.

Nigel a aussi parlé d'un document négocié qui parle des rôles et des responsabilités des différentes parties de l'organisation. Il faut tenir compte de cela. Et puis, il y a le concept de l'IGF qui parle aussi de la participation de tous les pays concernés. Depuis quelques années, nous essayons d'améliorer le système. Peut-être qu'on pourrait avoir un IGF plus efficace pouvant contribuer à davantage de discussions multilatérales.

Je crois que le débat est très important et je crois que je peux me faire l'écho de ce que le collègue de l'Iran a mentionné : voir clairement quelles sont les responsabilités de chacun des acteurs parce que c'est une discussion un peu plus complexe. Merci de votre attention.

JOANNA KULESZA :

On a peu de temps, mais je vois deux mains levées de l'ALAC. Je vous demande d'être bref et nous allons passer par la suite à Marita Moll.

AMRITA CHOUDHURY :

Je dois soutenir la question du SMSI+20. Je sais que la communauté de l'ICANN participe à cela, mais ce sont les États et les nations qui décident ce qui va se passer. Je crois que nous pouvons partager notre

opinion avec ces États-nations et parler de ce que nous voyons dans nos blocs.

Je crois que pour le bloc de l'Internet, on devrait avoir une plateforme pour dire ce que l'on pense et continuer nos délibérations. Avant, on avait des plateformes pour faire des échanges. Maintenant, on crée des messages. Alors, on a besoin de cette discussion et on a besoin que chacun dise ce qu'il pense vraiment.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Le titre de la séance ne parle pas d'un modèle. Mais l'idée est de voir ce qui se passe au sein du SMSI et de voir comment on peut améliorer le modèle multipartite.

Pour ce qui est de la gouvernance de l'Internet, l'idée est que toutes les parties prenantes participent aux réunions de l'ICANN. Je crois que c'est bien plus intéressant d'écouter Marita parce que je crois qu'elle va aborder les questions de fond de cette discussion. Merci.

JOANNA KULESZA : Marita. Marita va participer à distance.

MARITA MOLL : Bonjour à tous. Je ne sais pas si vous pouvez afficher la diapo sur l'écran ?

La séance de demain est un essai d'introduire une question pour que la communauté sache que c'est une question qui va apparaître et que nous l'avons identifiée suffisamment avant pour pouvoir travailler à ce

qu'il faut faire dans le but de donner nos idées, de faire nos contributions.

Ceci est un peu en dehors du travail spécifique de l'ICANN. On ne va pas participer directement à cette délibération du SMSI, si on le sait. Mais collectivement, nous pouvons parler les uns avec les autres et j'espère pouvoir trouver la manière d'avoir des idées parmi la communauté pour participer à cette délibération. J'espère aussi que ce soit le début d'une discussion, d'un débat sur ce processus du SMSI+20. On parle du point de vue d'At-Large et on verra aussi quels sont les points essentiels, notre travail avec les politiques pour formuler cette vision à long terme. Voilà quelque chose que nous devons faire avec nos représentants des gouvernements qui participeront aux réunions du SMSI+20.

Pour donner un exemple pratique et j'espère aborder demain la question disant qu'en 2005, il y a quelques années, j'ai participé à la consultation du SMSI faite par le gouvernement canadien pour recueillir les idées de la société civile sur ce que le gouvernement canadien allait présenter au SMSI pour faciliter le travail. On a eu des délibérations pendant une journée et demie, on a accordé un document et je crois qu'on peut le faire encore une fois.

J'espère que vous pourrez prendre ceci comme unité et voir comment les groupes peuvent travailler ensemble. Le langage sera différent, bien évidemment, parce qu'en 2005, on ne parlait pas de modèle multipartite, on avait une autre vision, mais le processus peut être similaire.

Nous espérons que cela aura lieu à partir de demain, introduire la question. Il y aura un grand nombre d'orateurs et je crois que ma présentation de demain sera plus courte que celle d'aujourd'hui.

JOANNA KULESZA :

Merci d'avoir été aussi concise. Je sais qu'il y a une partie du travail en cours de préparation et ce sera un thème important pendant la période intersession.

Puisqu'on parle de thèmes d'un certain intérêt, partager la question de l'utilisation malveillante du DNS a été un point important dans l'agenda bilatéral. Et je demande que l'on partage notre perspective sur l'utilisation malveillante du DNS. Je cède la parole à Hadia pour en parler.

HADIA EL MINIAMI :

Comme il y a une nouvelle série de nouveaux gTLD, l'ALAC a commencé un exercice de révision de la CCT et du SSR2 concernant l'utilisation malveillante du DNS. Si nous considérons brièvement les recommandations de la CCT, la recommandation concernant par exemple l'étude des rapports entre les opérateurs de registre principaux et l'utilisation malveillante quant à la sécurité, cette recommandation a déjà été mise en œuvre.

À l'heure actuelle, nous avons un système pour détailler ou pour présenter clairement cette utilisation malveillante du DNS. On a parlé aussi d'une meilleure utilisation des données dans la communauté. Le système n'associe pas encore les noms avec les bureaux

d'enregistrement ; voilà pourquoi on a des problèmes pour obtenir des données de bureaux d'enregistrement qui soient sponsorisées.

Si nous regardons une autre recommandation qui a été mise en œuvre, elle dit que l'ICANN doit collecter des données et publier la chaîne des parties responsables pour les enregistrements de noms de domaine ; cette recommandation a été mise en œuvre dans la mesure du possible. Cependant, les services d'annuaire...

Excusez-moi, on m'a dit de parler plus lentement. Si nous considérons une autre recommandation qui a été mise en œuvre qui dit que l'ICANN doit collecter des données et publier la chaîne des parties responsables pour l'enregistrement de noms de domaine de gTLD, cela a déjà été mis en œuvre dans la mesure du possible. Cependant, les services d'enregistrement des opérateurs de registre, c'est une politique de divulgation qui est influencée par l'EPDP. L'idée est de faciliter le travail entre les bureaux d'enregistrement et la cohérence entre ce qu'ils font.

Quant à l'exactitude, l'équipe de cadrage essaie de décider s'il faut entamer d'autres PDP à cet égard. Nous considérons maintenant quelques recommandations du SSR2, par exemple la recommandation 9, à savoir suivre et faire respecter ce point. Pour le futur du SSR et pour les parties contractantes, il faut respecter ce point et l'on demande un renforcement des obligations et de la mise en œuvre. Cependant, l'équipe de cadrage essaie de voir s'il faut travailler davantage sur la question de l'exactitude pour que ce travail puisse être complété. C'est une question importante pour que l'on puisse faire un suivi et renforcer le travail des parties contractantes.

Une autre recommandation que nous devons considérer, c'est la recommandation 10.1 dont la mise en œuvre est en cours. La recommandation dit ce qui suit : « L'ICANN doit faire un post sur la page Web sur l'utilisation malveillante faite par rapport au DNS, par rapport aux documents et aux contrats qui y ont trait. Il faut aussi publier une page Web pour la définition de ce qu'est l'utilisation malveillante du DNS. La définition doit dire par exemple quel type de menaces à la sécurité l'ICANN considère par des mécanismes contractuels ainsi que sont celles que l'ICANN comprend être hors de la portée du contrat. » Ces règles sont importantes pour les propos de la conformité.

Une autre recommandation dit que le Conseil d'Administration de l'ICANN et l'organisation de l'ICANN doivent faire une révision du SSR1 et ses recommandations et exécuter un nouveau plan pour les compléter.

Nous devons aussi considérer l'accès aux données. Lorsque nous parlons de l'accès aux données pour empêcher et atténuer l'utilisation malveillante du DNS, le rapport SSR2 indique qu'il y a quatre types de données. Il y a les données d'enregistrement qui facilitent le suivi des utilisations malveillantes. Nous avons aussi les recommandations de la GNSO, nous avons un annuaire de données d'enregistrement pilote – ceci est très important à compléter avant le début d'une nouvelle série. Il y a aussi une autre catégorie de données, celles du TLD. Cette information disponible à l'heure actuelle.

La troisième modalité d'accès aux données se rapporte à l'information des données qui ont été utilisées de manière malveillante, ce qui facilite aussi le rapport des incidents subis par des utilisateurs finaux, les

parties contractantes et les professionnels. Tout ceci est très important avant le lancement du nouveau programme.

Le quatrième type de données concerne les données concernant la conformité contractuelle ainsi que les approches opérationnelles cherchant à atténuer l'utilisation malveillante. C'est quelque chose qui est aussi en cours. Ce rapport du SSR2 souligne certains points, par exemple où l'on a vu que les opérateurs de registre augmentent l'enregistrement des noms de domaine pour une autre série. On voit donc que cet enregistrement se fait en gros ; ce n'est pas un enregistrement malveillant, mais de gros.

La communication actuelle entre la GNSO et les parties contractantes est une communication qui est constante. À ces fins, nous devons limiter certaines politiques de consensus pertinentes avant de commencer ce travail communautaire. Nous continuons à faire attention à l'utilisation malveillante du DNS et nous essayons de déterminer l'importance de ce point par rapport au nouveau programme de nouveaux gTLD.

Je cède la parole de nouveau à Joanna.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup, Hadia.

Je vais céder très brièvement la parole à Laureen. Merci Laureen de nous aider à participer là-dessus en ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS et nous vous souhaitons la bienvenue.

LAUREEN KAPIN :

Je tiendrai compte du temps disponible. Nous allons aborder un thème qui est important, un thème vraiment très large. Nous allons en parler après dans une session de l'utilisation malveillante du DNS. Ce thème a été souvent discuté pendant la réunion parce qu'il s'agit d'un thème important. Excusez-moi, je crois que nous devons avancer un peu dans les diapos. Encore une autre.

C'est un thème très important, cela se rapporte aux négociations contractuelles en cours. C'est une étape très positive. On nous a rappelé ceci et je veux le souligner : c'est une étape sans précédent où les parties contractantes, par leurs initiatives, sont venues au sein de l'ICANN ayant demandé à négocier certaines parties du contrat pour pouvoir prendre des mesures contre l'utilisation malveillante du DNS. C'est un pas très important et très positif et nous attendons anxieusement les résultats de ce processus.

Un autre point important qui a été souligné, c'est qu'il s'agit d'une première mesure, d'un premier pas. C'est le premier pas de cette marche et il y en aura d'autres. Cela peut inclure des efforts et des initiatives de politique avec un objectif et nous en parlons parce que plus nous cherchons la précision et plus nous cherchons à avoir différentes approches pour un thème spécifique dans un PDP, plus nous aurons de possibilités d'avoir un résultat positif. C'est quelque chose qui a été considéré.

Nous voulons rappeler aussi que ces négociations sont un ensemble de négociations, mais il peut y en avoir d'autres dans l'avenir. Nous savons que la communauté et le GAC attendent vraiment des résultats. Finalement, il s'agit des efforts volontaires.

Enfin, par rapport aux points qui sont demandés, nous saluons la diversité et les efforts qui sont faits pour plusieurs parties de la communauté pour faire face à cette utilisation malveillante du DNS. Parce que, comme je le dis, même s'ils ont fait de grands efforts, je sais qu'il y a certaines choses qui ne vont pas être résolues. Parce que comme le scorpion a dit au crapaud, ce n'est juste pas dans ma nature. Les recommandations du CCT et celles du SSR2 se sont occupées de ces thèmes. Merci de m'avoir permis de partager ces perspectives, ces points du GAC.

JOANNA KULESZA :

Je sais qu'il y a un commentaire, mais nous avons débordé déjà du temps que nous avons.

Je vais céder la parole à Manal. Je vous remercie de vous avoir eu avec nous. Nous allons donc clôturer la séance.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup, Joanna. C'est toujours un plaisir d'avoir des séances bilatérales avec l'ALAC et d'aligner notre travail de la sorte avec le travail au niveau national entre les représentants des gouvernements et les pairs de l'ALAC. Nous espérons que nous pourrions travailler avec l'ITI pour la simplification en vue d'une utilisation facilitée pour les utilisateurs et pour coordonner le travail sur l'utilisation malveillante du DNS.

Jonathan, est-ce que vous avez des commentaires finaux ?

JONATHAN ZUCK : On m’a demandé de m’asseoir ici et d’avoir un aspect important et agréable. Je crois que j’ai déjà répondu à ce qu’on m’avait demandé. Je suis heureux d’avoir pu aborder ce travail avec vous et je veux continuer à le faire. C’est une bonne table des matières pour notre travail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, Jonathan, Joanna, Nigel, Alan, Jorge, Marita et tous les autres. Nous terminons ainsi notre séance bilatérale avec l’ALAC.

Nous allons faire une pause de 30 minutes et nous allons reprendre à 10 h 30 heure de Cancún pour continuer notre travail. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]